



**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



04096433

Tribunal de Commerce de Tournai

Déposé au greffe le **22 JUIN 2004**
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : SENIORIE DE L'EUROPE

Forme juridique : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : 7500 TOURNAI Boulevard Léopold, 110

N° d'entreprise 0441998811

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS

Texte

D'un procès-verbal dressé par le Notaire Albert LOIX, à Tournai, le 18 juin 2004, en cours d'enregistrement, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société Coopérative à responsabilité limitée «SENIORIE DE L'EUROPE» a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

- 1°) - Expression du capital en euros.
- 2°) - Augmentation de la part fixe du capital à concurrence de deux cent dix euros soixante cinq cents (210,65 €) pour le porter de vingt quatre mille sept cent quatre vingt neuf euros trente cinq cents à vingt cinq mille (25.000,00€) euros, sans création de parts sociales nouvelles mais augmentation de la valeur nominale des parts sociales existantes par incorporation au capital d'une somme de deux cent dix euros soixante cinq cents à prélever sur les bénéfices reportés de la sociétés.
- 3°) - Constatation de la réalisation effective de l'augmentation de capital
- 4°) - Suppression de la notion de conseil d'administration
- 5°) - Refonte des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent et les adapter aux dispositions nouvelles du Code des sociétés
- 6°) - Suite à la suppression de la notion de conseil d'administration, nomination de Monsieur Jean-Marc CORNIL, demeurant à 7500 TOURNAI, Quai Taille-Pierres, 30, en qualité d'administrateur disposant des pouvoirs de représentation de la société conformément à l'article 18 des statuts. Son mandat est conféré pour une durée indéterminée et sera gratuit.
- 7°) - Pouvoirs conférés à l'administrateur pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposé en même temps : Expédition et statuts coordonnés.

ALBERT LOIX NOTAIRE